

**CORONAVIRUS**

Devant la flambée des contaminations
et en attendant le vaccin

La vigilance plus que jamais recommandée



- **753** nouveaux cas, **301** guérisons et **15** décès
- **Grande mosquée d'Alger** : Suspension de la prière du vendredi à partir du 13 novembre
- Hausse du prix et rareté du vaccin antigrippal

19 ans ont déjà passé depuis
les tragiques inondations de Bab El-Oued

**Vers
un observatoire
spécialisé
de gestion des
risques majeurs**



Forum de dialogue inter-libyen



**Une étape
charnière
et un tournant
important pour
la fin des conflits**

Le ministre des Finances présente
le PLF 2021 à l'APN

**Divergences
de points
de vue
des députés**





Préparée par Redouane. D



Café

twitter

Djerad présente ses condoléances à la famille de Saeb Erekat et au peuple palestinien



Le Secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, Saeb Erekat, n'est plus. Il est décédé hier, après avoir contracté le Covid-19. Suite à cette tragédie, le premier ministre, Abdelaziz Djerad a tenu à présenter ses condoléances à sa famille et à tout le peuple palestinien. « La cause palestinienne a perdu l'un des plus éminents défenseurs des droits historiques du peuple palestinien, le Dr Saeb Erekat, un grand négociateur et Secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine », a-t-il indiqué. « Je présente à sa famille et au peuple palestinien mes sincères condoléances et ma sincère sympathie, en espérant que Dieu Tout-Puissant lui accordera Sa Miséricorde et offrira à sa famille patience et réconfort », a-t-il ajouté.

facebook

Trump :

« Je ne lâche pas »

Donald Trump semble déterminé à ne pas « lâcher l'affaire », après que le camp démocrate a emporté la majorité des Grands électeurs. Il continue d'accuser ce parti adverse d'avoir truqué ces élections. Des allégations qui rappellent, paradoxalement, celles qu'on entend plutôt sur le continent africain, alors même que les grands médias occidentaux, dans une saisissante unanimité, accusent Trump de faire barrage à la démocratie et de propager des thèses "non fondées", voire "conspirationnistes". Quoi qu'il en soit, les États ont jusqu'au 8 décembre pour résoudre les litiges électoraux, y compris les recomptages et les contestations judiciaires des résultats. Après quoi, le Collège électoral doit confirmer officiellement (ou non) la victoire de Joe Biden, le 14 décembre... avec prestation de serment fin janvier.



twitter

El Hachemi Djaaboub testé positif à la Covid-19

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a annoncé, sur les réseaux sociaux, sa contamination par le coronavirus (Covid-19). Le ministre a précisé que suite à sa contamination par le virus, il a décidé de se mettre volontairement à l'isolement. Il a ajouté qu'il va continuer à assurer ses fonctions de ministre depuis son domicile. Pour rappel, El Hachemi Djaaboub a été nommé au poste de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale le 30 septembre par le président Abdelmadjid Tebboune, en remplacement de Ahmed Chaouki Fouad Acheuk Youcef.



CARICATURE



twitter

Mahmoud Abbas attristé par le décès de son «ami» Saeb Arekat

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est déclaré attristé par le décès de son «ami» Saeb Arekat, en affirmant que c'est une «perte immense» pour les Palestiniens.

«Le départ d'un frère et d'un ami, du grand combattant, le Dr Saeb Arekat, est une grande perte pour la Palestine et pour notre peuple, et nous en sommes profondément attristés», a déclaré M. Abbas, en annonçant un deuil de trois jours pour les Palestiniens. Saeb Arekat, l'une des personnalités palestiniennes les plus



connues à l'étranger, habitait la ville de Areha en Cisjordanie occupée. Il avait participé, en tant que négoc-

iateur, côté palestinien, aux pourparlers de paix avec Israël, qui sont dans l'impasse depuis des années.

facebook

Boumzar : Un Guide de protection des enfants lancé en ligne par PTTN



Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a déclaré avoir lancé un guide pour la protection des enfants en ligne, qu'il a élaboré après de longues consultations et en étroite coordination avec plusieurs ministères et agences nationales. Le ministère a déclaré sur son site officiel sur Facebook que ce guide adopte une approche intégrée pour protéger les enfants de tous âges, ainsi que l'implication de tous les acteurs de leur environnement proche, tels que les parents, les tuteurs et les éducateurs. La même source a souligné que ce guide pratique vise à protéger les enfants des dangers potentiels pouvant résulter de leur utilisation d'Internet, en raison de la curiosité et de la spontanéité qui les caractérisent, ce qui les rend vulnérables aux atteintes et aux violations de leur intégrité morale et même physique.

Responsable de publication d'honneur

Le défunt Mohammed Salah Benhemouda

Directrice générale

Wafa Benhamouda

Responsable de publication

Dira Fatima

Rédaction et direction

08, rue de Tindouf
2^e étage
Alger-Centre
Téléphone et fax
021.42.00.14
021.42.30.92

Publicité

Société nationale de publication et de publicité
Rue Pasteur
Alger-Centre
Téléphone
021.73.76.78

Impression

Simpral

Rue
Al Hurriya,
Alger

Important pour tous les lecteurs

Les documents, écrits ou photos parvenus au journal ne seront pas restitués qu'ils soient publiés ou non

Référendum sur l'amendement de la Constitution

Report de la proclamation des résultats définitifs

Les résultats définitifs du référendum portant amendement de la Constitution n'ont pas été proclamés hier par le Conseil Constitutionnel.

« Le conseil constitutionnel sur la base de la Constitution, en particulier de son article 182, paragraphes 2 et 3, et de la loi organique relative au système électoral, en particulier de ses articles 151 et 172, et du système qui détermine les règles, les travaux du Conseil constitutionnel, en particulier ses articles 76 et 94, il est mentionné que les résultats final du référendum auront lieu au plus tard, dans les dix jours, à compter de la date de réception des procès-verbaux des com-

missions électorales des wilayas et de la Commission électorale des résidents de l'étranger », indique le communiqué du Conseil. La même source a noté que « le conseil Constitutionnel rappelle également que le dernier procès a été reçu le 3 novembre 2020, à minuit et vingt-cinq minutes (00h25) », sans donner de date précise pour l'annonce des résultats définitifs. Rappelant que le référendum portant amendement de la Constitution avait



été organisé le premier novembre dernier. Le taux national de participation au référendum sur la révision de la Constitution avait atteint 23,7%. Ce projet d'amendement avait été approuvé par 66,80 % des voix exprimées lors du référendum, selon des résultats préliminaires annoncés par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi. Yasmine.H

Campagne de reboisement nationale

Arezki Berraki donne le coup d'envoi depuis Alger

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a donné hier, le coup d'envoi de la campagne de plantation plus de 2.000 arbres au sud-est de la capitale sur les berges de Oued El Harrach au niveau de Bentalha dans la commune de Barraki (Alger). Initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à planter près d'un million d'arbres d'ici la fin de l'année en cours, le ministre des ressources en eau, Berraki, a annoncé à la presse que cette campagne de reboisement intervient « en réponse aux récents incendies » ayant touché plusieurs wilayas du pays, ajoutant que les 100.000 travailleurs du secteur, répartis entre l'administration centrale, l'administration déconcentrée et

les établissements sous tutelle y participeront et planteront chacun dix (10) arbres. Il s'agit d'une première opération, constituant un soutien au programme national de reboisement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant la plantation de plus de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, a-t-il expliqué. « Nous allons poursuivre cette opération afin de remplacer l'ensemble des pertes enregistrées. J'appelle tous les citoyens ayant la possibilité de planter des arbres à le faire », a dit le ministre. S'agissant des coupures d'eau au niveau de la capitale, M. Berraki a écarté l'hypothèse d'un manque de quantité d'eau stockée. Il a affirmé que ces coupures sont dues à des opérations de réparation de

canalisations et de lutte contre les fuites provoquant une perturbation de l'alimentation en eau au niveau de la capitale. « Je tiens à rassurer les habitants de la capitale, que les quantités d'eau stockées leur suffisent jusqu'à l'hiver prochain », a-t-il souligné, précisant que pour faire face à un cas de forte baisse de la pluviométrie, un programme de forage de puits est en cours au niveau d'Alger, avec notamment 50 puits en cours de forage. De plus, il a estimé « prématuré » de parler d'une situation de sécheresse, expliquant que depuis plusieurs années et du fait du changement climatique, les fortes pluies interviennent principalement aux mois de mars et avril.

Meriem.L.

Forum de dialogue inter-libyen

Le Parlement arabe salue le début des travaux

Le Parlement arabe a salué hier le début des travaux du Forum du dialogue inter-libyen parrainé par l'ONU et accueillies par la Tunisie, appelant les parties libyennes à s'y engager sérieusement étant donné qu'il s'agit d'une « étape charnière et un tournant important » pour la fin des conflits. Le président du Parlement arabe, Adel Al-Assoumi a indiqué dans un communiqué que, ce « dialogue représente une étape charnière et un tournant important vers la fin des années de conflit dans le but de poursuivre les aspirations du peuple libyen à une paix globale et à une stabilité durable en Libye ». Par ailleurs, il a appelé toutes les parties libyennes à s'engager de manière constructive dans le dialogue et à donner la priorité à l'intérêt national suprême du peuple libyen pour parvenir à un règlement politique global de la crise qui renforce la souveraineté de l'État libyen sur l'en-

semble de son territoire, préserve son unité nationale et met fin à toutes les formes d'ingérence étrangère dans les affaires internes de la Libye et amène la Libye au stade de la stabilité permanente. Le même responsable a également affirmé que le Parlement arabe était pleinement prêt à fournir toutes les formes possibles de soutien et d'assistance pour parvenir à une solution nationale globale à la crise libyenne en termes de sécurité, de politique et d'économie, en considérant que c'est le seul moyen pour la Libye de sortir de sa crise actuelle et de réaliser ce à quoi le peuple libyen aspire en termes de sécurité, de paix, de développement et de stabilité. La feuille de route du projet du dialogue politique inter-libyen, est inspirée par l'Accord politique libyen (novembre 2015) en tant que « cadre viable », ledit document basé également sur la résolution 2510 du Conseil de sécurité ratifiant les

conclusions de la conférence de Berlin de janvier 2020, est composé de sept articles. Il est notamment question des règles de gouvernance du programme politique national et des priorités du pouvoir exécutif durant la période préparatoire. Les participants auront aussi à choisir un conseil présidentiel de trois membres représentant les trois régions libyennes, et un chef de gouvernement. Ils devront s'accorder aussi sur la façon de faire valider ces nominations par les institutions libyennes. Le Forum devrait durer une semaine environ. Mais la tâche des participants libyens continuera bien au-delà de ces discussions à Tunis. Car ils devront aussi s'assurer du respect de l'accord. Les élus ont en effet, selon la feuille de route, proposée par les Nations unies, la charge de vérifier le travail du conseil présidentiel qu'ils auront à désigner ces jours-ci.

Y. G.

Gestion des risques majeurs

Le professeur Abdelkrim Chelghoum appelle à la création d'un observatoire spécialisé

19 ans ont déjà passé, jour pour jour, depuis les tragiques inondations de 2001 à Bab El-Oued. Des inondations ayant fait plus de 700 morts, une centaine de disparus et des dégâts matériels estimés à 24 milliards de dinars. Ce drame a eu lieu un samedi 10 novembre 2001.

Revenant sur cette terrible catastrophe, l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne recevait, hier, l'expert en gestion des risques majeurs, le professeur Abdelkrim Chelghoum, a reconnu que depuis le tragique drame qu'il y a eu beaucoup d'efforts de faits en matière d'élaboration de procédures de prévention et de protection contre les risques majeurs, tels que les séismes, les inondations, les feux de forêt les catastrophes industrielles, les marées noires et les épidémies, où ce qui est actuellement observé à travers la prolifération de la pandémie du Covid 19, en Algérie et dans le monde. Ainsi que dans la stratégie de prévention des risques majeurs, il observe, que depuis la promulgation, le 25 décembre 2004, d'une loi destinée à l'organiser, celle-ci continue de buter sur une série de problèmes.

Expliquant ce qu'est un risque majeur, le professeur Chelghoum indique que celui-ci est de fréquence « simple », du fait qu'il ne survient pas fréquemment. Il y ajoute son « caractère collectif », parce que pouvant survenir en divers endroits, de même que la gravité de ses effets, pertes humaines et matérielles très importantes, « dépassant les capacités d'un État ».

A tous ces aspects, l'intervenant ajoute le concept de « vulnérabilité », c'est-à-dire la capacité de résilience, c'est-à-dire de pouvoir répondre, immédiatement, aux effets d'une catastrophe de forte ampleur.

Commentant la lutte entreprise actuellement pour tenter de freiner la pandémie du Coronavirus, l'invité déclare aurait souhaité voir s'installer au lieu et place d'un Conseil scientifique chargé de gérer cette crise sanitaire, un organe appuyé par des épidémiologistes, des médecins, des psychiatres, des psychologues, des ingénieurs, des ingénieurs et autres statisticiens, mieux à même, selon lui, de la gérer.

Observant qu'il faut en finir avec les discours sans suite, cet expert rappelle que depuis 2001, l'Algérie a été endeuillée par 120 catastrophes de grande ampleur, estimant qu'il reste toujours à instituer les règles d'une stratégie de prévention et de gestion et de protection contre les risques majeurs, dont il considère qu'elle devrait être confiée à un observatoire agissant sous la direction du chef de l'État.

Y. H.

CORONAVIRUS

753 nouveaux cas, 301 guérisons et 15 décès

La prévention, l'unique remède à cette hausse

Six cent quarante-deux nouveaux cas confirmés de coronavirus, 288 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Sept cent cinquante-trois nouveaux cas confirmés de coronavirus, 301 guérisons et 15 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

• **Grande mosquée d'Alger : Suspension de la prière du vendredi à partir du 13 novembre**

À peine cinq jours après son ouverture au grand public, il a été décidé de suspendre la prière du vendredi à l'intérieure de la Grande mosquée d'Alger à partir de 13 novembre 2020, par rapport à la recrudescence du nombre de contaminations au Covid-19, selon la

commission multisectorielle présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi.

«La prière du vendredi à la Grande Mosquée d'Alger reprendra lorsque que les conditions appropriées seront réunies», indique la même source.

Cette source a expliqué que la commission multisectorielle, qui a été convoqué lundi dernier, sur instruction du Premier ministre Abdelaziz Djerad, qui a eu lieu au siège du ministère des Affaires religieuses sous la présidence de Youcef Belmahdi, et compte tenu de la sensibilité de la situation épidémiologique actuelle.

« La commission a noté certaines remarques et quelques dépassements, qui pourrons avoir les répercussions

sur le santé publique », lors de l'accomplissement de la première prière le vendredi dernier au niveau de la grande mosquée d'Alger, a ajouté le communiqué.

La commission a également a fait remarquer que la situation épidémiologique est inquiétante, notamment ces derniers jours, ce qui nécessite la prise de nouvelles mesures de prévention.

Pour rappel, la Grande mosquée d'Alger a abrité, le vendredi 6 novembre dernier la première prière du vendredi.

• **Etablissements scolaires : Des visites inopinées pour s'enquérir du degré de respect du protocole sanitaire**

L'Inspecteur général du ministère de l'Education nationale a ordonné aux inspecteurs de l'éducation et aux inspecteurs de l'enseignement primaire et moyen de multiplier les sorties sur le terrain au niveau des établissements

scolaires publics et privés.

Cette opération intervient suite à l'instruction adressée aux inspecteurs des différentes wilayas pour suivre les opérations liées à la rentrée scolaire 2020-2021 dans les trois cycles de l'Education nationale (primaire, moyen, secondaire) et pour déterminer le degré de respect de l'application du protocole sanitaire, notamment en ce qui concerne le port du masque de protection, la distanciation physique et les gestes barrières, ainsi que la stérilisation et l'hygiène. il s'agit également d'intensifier les campagnes de communication et de sensibilisation à l'approche de la saison hivernale, grâce à la mobilisation de la famille éducative quant à l'obligation du respect du protocole sanitaire.

Par ailleurs, l'instruction exige que les organismes de tutelle soient quotidiennement informés de toutes les lacunes et observations enregistrées lors de ces visites par la notification immédiate des cas d'urgence, en plus de la nécessité pour les inspecteurs de contacter les directeurs de l'éducation dans les wilayas pour les informer des situations enregistrées afin de trouver des solutions appropriées.

• **La Grande-Bretagne annonce la date de distribution du vaccin**

Le ministre britannique de la Santé, Matt Hancock, a annoncé hier que les autorités sanitaires de son pays ont reçu des instructions pour se préparer à distribuer le vaccin anti-Covid-19, à partir du mois prochain, selon Sky news.

Lundi dernier, les laboratoires américains Pfizer et allemand BioNTech, ont annoncé que le vaccin anti-Covid-19 est «efficace à 90 %» en se basant sur les résultats de leur essai en phase 3, a déclaré Hancock à «Sky News» britannique : «J'ai demandé à l'Autorité sanitaire d'être prête à partir du mois de décembre» pour distribuer le vaccin. «Bien sûr, il y a de nombreux obstacles que nous devons encore surmonter, et nous n'avons pas vu de données de sécurité complètes. Il est clair que cela est très important et nous ne distribuerons aucun vaccin à moins d'être sûrs de sa sécurité clinique», a-t-il poursuivi.

Le ministre a ajouté : «Mais nous devons également être préparés au cas où le vaccin serait homologué et surmonterait tous les obstacles afin de l'introduire.»

Et il a estimé que la distribution du vaccin « n'est qu'un pas parmi tant d'autres dont nous avons besoin pour lutter une fois pour toutes contre cette épidémie. L'essentiel est que nous maintenions tous notre détermination concernant les procédures en place actuellement ».

Yasmine.H./Maissa.Ben.

Hausse du prix et rareté du vaccin antigrippal

Les petites bourses et les personnes vulnérables mises à rude épreuve

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, la première depuis l'apparition du nouveau coronavirus en février dernier en Algérie, a commencé le 3 novembre dernier. Avec la rentrée scolaire et l'achat de médicaments contre la Covid-19, conjugué à une situation économique des plus incertaines, les petites bourses vont une nouvelle fois être saignées à blanc à cause d'une hausse vertigineuse des prix du vaccin antigrippal en plus de sa rareté sur le marché. Une double peine, qui risque de plomber le moral de plusieurs millions d'Algériens, entre personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques.

Contacté par nos soins, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo), Messaoud Belamri a pointé du doigt la hausse importante des prix du vaccin antigrippal qui est passé à 1.370 DA au lieu de 600 à 650 DA les années précédentes.

Néanmoins, le président du Snapo a indiqué que cette hausse significative s'explique par sa cherté sur les marchés internationaux, de par sa composition.

« Ce n'est pas le même vaccin. C'est un vaccin qui coûte plus cher à l'international, car il protège contre 4 genres de virus alors que le précédent protégeait contre 3 virus seulement. La composition est plus riche donc il coûte forcément beaucoup plus cher », a-t-il expliqué.

Concernant la rareté du vaccin antigrippal constatée dans plusieurs pharmacies du pays, notre interlocuteur a carrément pointé du doigt une situation de pénurie. Il a assuré dans ce cadre que, « certaines pharmacies n'ont même pas reçu ces vaccins, alors que d'autres ont bénéficié de quantités réduites qui ne répondent pas à la demande ».

« On déplore aussi certaines pratiques de la part de quelques grossistes qui propose le vaccin dans le cadre de ventes concomitantes, ce qui n'est pas acceptable », a-t-il déclaré, tout en ajoutant que, « dans l'état actuel des choses, les quantités disponibles et les quantités proposées par les grossistes ne répondent pas aux besoins du marché ».

D'autre part, et concernant la décision du ministère de la Santé d'importer 1,8 million de doses de vaccin antigrippal pour cause de rationalisation due à un surplus constaté lors des années précédentes où 2,2 millions de doses ont été importées, M. Belamri s'est étonné quant à cette décision dénuée de logique, selon lui.

« La population algérienne est constitué de plus de 40 millions d'habitants et il y a plus de 3 millions de diabétiques. Si on appelle tous les malades chroniques et les personnes âgées de plus de 65 ans à se faire vacciner, combien de millions d'Algériens devront se faire vacciner ? », s'est-il interrogé.

Même son de cloche du côté du Dr Mustapha Zebdi, président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce). Interrogé par nos soins, ce dernier pense qu'il faut chercher d'autres raisons que celles liées à une prétendue rationalisation de ce produit.

« Est-ce qu'une réduction de 400.000 unités dans un quota peut engendrer toute la crise actuelle ? », s'est-il également interrogé.

« Si la rationalisation dans l'approvisionnement ou l'achat de vaccins est de 10%, la réduction du quota attribué aux pharmaciens devrait être réduite de 10% également, mais ce n'est pas le cas. Certaines pharmacies n'ont même pas reçu le vaccin », a-t-il expliqué.

Le président de l'Apoce donne également une autre raison à la rareté du vaccin antigrippal dans les différentes pharmacies du pays. Il estime que de part la recrudescence de nombre de contaminations à la Covid-19, les citoyens sont plus prompts à vouloir se faire vacciner.

« C'est vrai que durant les années précédentes il y avait un surplus, mais cette année, même ceux qui n'avait pas l'habitude de se faire vacciner ont l'intention de le faire à cause du coronavirus. Donc il devrait y avoir une forte demande sur les ampoules », a-t-il martelé.

Pour rappel, la directrice générale de la pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la santé, le professeur Wahiba Hadjoudj avait indiqué jeudi dernier, que concernant l'acquisition de 1.8 millions de doses du vaccin contre le virus de la grippe saisonnière au lieu de 2.2 millions les années précédentes, cela était dû à la « rationalisation de l'utilisation de ce vaccin », dont un pourcentage important (malgré son coût élevé) restait sans utilisation.

La même responsable avait également affirmé que le vaccin de cette année est « plus efficace en matière d'immunité que les années précédentes », annonçant que l'Etat importerait une quantité de doses supplémentaires si la situation l'exigeait.

Younes G.

APN

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmen a présenté hier, à l'Assemblée nationale populaire (APN), le projet de loi de finances pour l'année 2021, lors d'une séance plénière présidée par le président de la chambre basse du Parlement, Slimane Chenine et en présence de membres du gouvernement.

Au début de sa présentation, M. Benabderrahmen a indiqué que la rédaction du projet de loi de finances pour 2021 s'est déroulée dans un contexte que l'on pourrait qualifier « d'exceptionnel », caractérisé par la combinaison de deux facteurs principaux, à savoir la récession économique et la crise sanitaire mondiale. Par ailleurs, le projet de loi de finances pour 2021 prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 4%, après une baisse de 4,6%, selon les estimations de la clôture de 2020. En ce qui concerne la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4% en 2021, 3,37% en 2022 et 3,31% en 2023. Selon le texte du projet, les dépenses totales du budget prévisionnel devraient passer de 7 372,7 milliards de DA dans la loi

de finances complémentaire pour 2020 à 8 113,3 milliards de DA (10%) en 2021 (+ 10%), pour atteindre 8,605,5 milliards de DA en 2022 (+6, 07%) et 8,680,3 milliards DZD en 2023 (+ 0,9%). Cela inclut le budget de gestion, qui devrait augmenter de 5,1% au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5,314,5 milliards DZD en 2021 (+11,8%), 5,358,9 milliards DZD en 2022 (+0,8%) et 5,505. 4 milliards DA en 2023 (+2,7%). Quant aux dépenses d'équipement, elles atteindront 2,798,5 milliards de DA en 2021 (+6,8%) et 3,246,6 milliards de DA en 2022 (+ 16,01%), puis diminueront à 3,174,9 milliards de DA en 2023 (-2,2%), selon les chiffres mentionnés lors de l'exposé. Le déficit budgétaire devrait également augmenter en 2021 pour

atteindre 13,57% du PIB, contre 10,4% dans la loi budgétaire complémentaire pour 2020. En ce qui concerne l'inflation, le projet de loi de finances 2021 s'attend à enregistrer une « légère accélération » en 2021, pour atteindre 4,40%. D'autre part, le ministre des Finances a indiqué lors de son intervention, que le gouvernement est confronté à 11 défis. Selon lui, l'année 2021 doit être consacrée économiquement, financièrement et socialement à la détermination des fondamentaux économiques, en employant une politique dynamique de relance de l'économie nationale, en générant une croissance interne efficace basée sur une meilleure allocation des ressources publiques, en adoptant de nouvelles méthodes de financement

de l'économie nationale, en préservant les équilibres financiers publics et en s'attaquant aux effets multidimensionnels de la situation exceptionnelle que traverse le monde. Il s'agit également de rétablir les principes de l'évaluation budgétaire et améliorer l'assiette fiscale tout en renforçant les mesures de lutte contre la fraude, l'évasion fiscales et le gonflement des factures, en plus d'améliorer le climat des investissements, de créer des sociétés, notamment les startups, d'encourager les opérations d'exportation en simplifiant et digitalisant les procédures fiscales et douanières et en accompagnant les acteurs économiques touchés par les effets négatifs de la pandémie.

Younes. G.

Selon l'expert Souhailia « Le déficit enregistré dans le PLF 2021 était prévisible »

L'expert en économie Ahmed Souhailia a expliqué ce mardi que le déficit enregistré dans le projet de loi de finances pour l'année 2021, qui est présenté hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, était attendu en raison du récession économique causé par la pandémie de coronavirus. Lors de son passage sur les ondes de la radio nationale, l'expert a attribué le déficit estimé à 3600 milliards de dinars dans le budget 2021 à l'augmentation des dépenses et des compensations pour faire face aux coûts de l'épidémie de Covid 19 en échange de la baisse des revenus du carburant due à la crise économique mondiale. Dans le contexte, Souhailia a expliqué que la taxe sur le pétrole représente un tiers des revenus de l'État et est soumise aux fluctuations des prix du pétrole. Compte tenu de l'adoption de 40 \$ comme prix de référence, une décision audacieuse du gouvernement, qui est une attente solide à la lumière de la reprise attendue de la demande de pétrole avec le début de la reprise économique mondiale.

Pour améliorer la perception régulière, l'invité suggère de trouver de véritables mécanismes pour réduire la fraude fiscale, comme la numérisation du secteur fiscal, soulignant que le grand nombre d'impôts tuent les impôts et ne remplissent pas leur rôle, et que la solution réside dans la simplification des procédures de paiement des impôts et l'élimination de la bureaucratie et du fardeau de l'administration fiscale.

L'intervenant a ajouté que le gouvernement avait besoin de décisions sur le terrain, et pas seulement de présenter des plans sur papier.

En revanche, Souhailia estime que l'économie algérienne est dans une situation difficile qui n'est pas catastrophique, et l'un de ses avantages est qu'elle possède les éléments d'une transition vers une économie réelle et qu'elle n'a pas de dettes. Mais en même temps, il fait face à un ensemble de menaces, notamment sa dépendance à l'égard des recettes pétrolières, un déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements, la corruption financière et une loi transactionnelle qui doit être amendée et non diversifiée.

Afin de surmonter la situation économique actuelle, l'invité estime que le gouvernement est tenu de préserver les réserves de change en diversifiant les exportations en dehors du secteur des hydrocarbures, en renforçant les industries manufacturières et en améliorant le système fiscal.

Il estime également que l'améliorer la capacité de production et la rendre compétitive est le seul moyen de favoriser le développement et d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen face à la baisse de la valeur du dinar.

Maissa.Ben.

APN

Divergence de points de vue des députés sur le PLF2021

L'Assemblée populaire nationale (APN) a repris ce mardi matin ses travaux en séance plénière qui sera consacrée à la présentation du projet de loi de Finances (PLF2021), et à l'ouverture des débats autour de ce texte.

Après avoir été présenté par le ministre des Finances, Aymen Benabderrahme, devant l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement, un certain nombre de députés, ont apprécié le contenu du projet de loi, notamment dans ses dispositions, qui soulignent la nécessité de diversifier l'économie nationale et de recourir aux énergies renouvelables.

Un autre groupe de députés ont estimé que "ce projet de loi est vague sur la manière de combler le déficit budgétaire".

Dans son intervention, la députée Saïda Hariti Bounab (Front de libération nationale) a apprécié le contenu du projet de la loi de finances pour 2021, notamment sa stipulation sur la nécessité de diversifier l'économie nationale pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures, soulignant la nécessité de recourir aux énergies renouvelables et de numériser tous les secteurs.

Pour sa part, la députée du Front de libération nationale Handia Mereouani, s'est félicitée du contenu du projet de loi, notamment en ce qui concerne l'encouragement des opérations d'exportation en dehors des hydrocarbures. Dans un autre contexte, elle a appelé à une révision des lois et du système de préparation de la région et de création de nouvelles villes, tandis que le député du mouvement de la société pour la paix, Mme Farida, a demandé l'activation de la mesure liée aux impôts sur la fortune. "

Le député du mouvement de la Société de la Paix, Nasser Hammadouche, a estimé que les chiffres stipulés dans ce projet de loi sont "irréalistes et illogiques d'un point de vue économique", ajoutant qu'il prévoit un déficit budgétaire important dépassant 20 milliards de dollars sans expliquer comment combler cet écart.

Quant au représentant de l'Assemblée nationale démocratique, Hakim Berri estime que le projet de loi n'a pas pris en compte la dévaluation du dinar, qui entraînera inévitablement une augmentation des prix des matières premières et, par conséquent, du pouvoir d'achat du citoyen.

Le représentant du Mouvement de la société pour la paix Ahmed Bouchama, a déclaré lors de son intervention que le projet de loi est «des mesures correctives dépourvues d'une vision stratégique et de développement claire», considérant que l'élargissement et la mobilisation de l'assiette fiscale augmenteraient la pression fiscale, ce qui inciterait les investisseurs à renoncer à leurs projets.

Dans le même sillage, la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a estimé, que les mesures prévues dans le projet de texte visaient à contenir les effets négatifs de la récession économique à laquelle fait face l'Algérie en raison de la situation sanitaire mondiale.

En outre, la commission a salué les objectifs sur lesquels repose le PLF 2021, citant en particulier les mesures prises pour une reprise progressive de l'activité économique de manière à compenser les pertes subies en 2020 et à réduire les déséquilibres internes et externes.

La commission s'est, dans ce cadre, félicitée

de la mesure prévoyant la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale qui permet d'éviter le gel des crédits, ainsi que des mesures douanières visant à promouvoir la production nationale, à encourager les investissements, à renforcer le contrôle et à lutter contre la fraude sous toutes ses formes.

Au volet budget, la Commission a jugé impératif la poursuite du plafonnement des dépenses annuelles de 2022 et 2023 à même d'assurer la pérennité des dépôts du Trésor public, stimuler l'activité économique et rééquilibrer la balance des paiements à moyen terme.

La commission a préconisé, également, l'adoption d'une gestion administrative basée sur l'efficacité et la performance et l'installation d'un système informatique plus transparent et plus crédible au niveau des services publics.

Estimant primordial d'accélérer la numérisation du secteur des finances par la mise en place d'un système informatique financier et de mécanismes de coordination entre les différentes instances et institutions de l'Etat, les membres de la Commission ont mis en avant l'importance de moderniser le système comptable financier qui permet de fixer le coût et le budget de chaque programme. Pour ce faire, il serait judicieux de prendre davantage de mesures pour préserver voire sauver les institutions, eu égard aux incidences de la pandémie sur l'ensemble des activités économiques, mais également de procéder à une répartition équitable des projets de développement et de promouvoir rapidement les industries manufacturières et pétrochimiques, ont-ils encore recommandé.

Yasmine.H.

Sonelgaz
60 % du montant
global des factures
impayées concerne
les abonnés ordinaires

Les créances de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) détenues auprès de ses clients ont atteint fin septembre dernier 3,6 milliards de dinars dans la wilaya de Boumerdès, a fait savoir dimanche le directeur local de l'entreprise, Halim Kerbadeji.

Le montant total des factures impayées par les clients de la Sonelgaz de la wilaya de Boumerdès ont atteint près de 3,6 milliards DA, après s'être stabilisé autour de 1,812 milliards de DA à la fin 2019, a indiqué le responsable à l'APS. «60 % du montant global des factures impayées concerne les abonnés ordinaires (environ 2 milliards de DA) et ceux du secteur privé (640 millions de DA)», a-t-il détaillé. «Les 40 % restants, soit plus de 910 millions de DA, représentent les factures impayées par les communes et divers organismes publics et administrations», a-t-on ajouté. M. Kerbadeji a expliqué cette augmentation des créances était notamment due à la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

Depuis le début de la pandémie et suite à la mesure de confinement, des perturbations dans le recouvrement des créances ont été enregistrées, a-t-il ajouté. La responsable a annoncé la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour le recouvrement progressifs de ces créances, devenues une charge pour l'entreprise et qui freinent le développement de ses investissements destinés à améliorer le service offert aux clients. Afin de faciliter le paiement de leurs factures, la Sonelgaz a mis à la disposition de ses clients un système d'accompagnement avec la création de bureaux-Conseil au niveau de ses agences commerciales, à travers toute la wilaya. A cela s'ajoute la possibilité de règlement des factures au niveau des bureaux de poste ou via Internet à l'adresse électronique de l'entreprise, a-t-on indiqué de même source.

Parallèlement à ces mesures de facilitation, M. Kerbadeji, a indiqué que sa direction a mis au point un plan prévoyant des coupures de l'alimentation en gaz et électricité et des poursuites judiciaires contre les clients qui refusaient de payer leur consommation énergétique. Il est à noter que la consommation d'énergie électrique a connu une hausse de plus de 30 % ces dernières années à Boumerdès, en passant de 900 gigawatts en 2009 à 1200 gigawatts actuellement.

R. R.

Boumerdès

Le wali durcit les mesures de confinement

La hausse alarmante des cas de contamination par la Covid-19 constatée ces derniers jours, sans surprise, conduit les autorités à durcir les consignes de respect des mesures sanitaires de prévention pour infléchir la courbe de propagation du virus.

A Boumerdès, où les structures sanitaires font actuellement face à un afflux sans précédent de patients, le wali a ainsi pris, en concertation avec la commission sanitaire, une batterie de décisions dans ce cadre. Il s'agit d'un retour à l'interdiction des mariages, fêtes familiales et cortèges nuptiaux, la suspension de la délivrance des actes de mariage, tandis qu'est frappé d'interdiction le placement des tentes sur les voies publiques lors des funérailles. Le secteur des services, quant à lui, accuse la fermeture des marchés hebdomadaires, des stades de proximité et jardins ouverts au public, l'interdiction de l'usage des chaises et des tables au niveau des restaurants et cafétérias, qui doivent se contenter de la vente à emporter, tandis que les transporteurs de voyageurs doivent s'astreindre au respect de la décision relative à l'usage de 50% uniquement de la capacité des bus. Les taxis, pour leur part, ne peuvent prendre que deux clients au plus, outre les consignes de disponibilité du gel hydroalcoolique et de désinfection du véhicule et l'obligation du port de la bavette pour toute personne présente. En cas d'infraction, ces



derniers seront sujets au retrait du permis de conduire pour 60 jours et la mise en fourrière pour 15 jours du véhicule, outre le retrait définitif de l'autorisation d'exploitation de la ligne. Les voyageurs, quant à eux, ne pourront pas accéder à la gare routière sans port de la bavette. La

bavette est rendue obligatoire également au niveau des administrations et espaces publics. De plus, les véhicules et motos seront placés en fourrière pour 10 jours dans le cas d'une infraction au confinement partiel (entre 20h et 5h du matin).

R. R.

Bouira :

Tension devant les annexes de l'APC

Les annexes de l'APC de Bouira sont, quotidiennement, prises d'assaut par des citoyens en quête de documents officiels pour les transactions commerciales des voitures, à l'image des cartes grises et des fiches de contrôle. Une seule annexe qui délivre ce genre de documents, en l'occurrence 'cité 250 logt'.

Et c'est la grogne parmi les citoyens qui sollicitent ces services, comme constaté de visu sur ces lieux. Les préposés au guichet répondent : « il n'y a pas les cartons des cartes grises et des fiches de contrôle ». Aucune exception n'est

accordée pour des situations de personnes étrangères, à la wilaya qui sont obligées soit de passer la nuit, à l'hôtel soit de rentrer chez elles et revenir le lendemain. La problématique de la pénurie de ces documents très demandés relève d'une procédure bureaucratique. Les documents en question doivent faire un circuit de la DRAG vers la daïra, laquelle les remet à la mairie qui à son tour les distribue aux deux annexes.

Il n'y a pas que cette contrainte, a-t-on ajouté, ces documents sont distribués au compte-gouttes. Pourtant, une réunion présidée par des représentants du wali

s'est tenue au siège de la wilaya pour trouver une solution idoine à ces désagréments. Finalement, a-t-on indiqué, ladite réunion n'aura servi à rien puisque que la tension sur ces documents persiste.

Le DRAG que nous avons contacté a affirmé que tous les documents en question sont disponibles et en quantité suffisante alors que la chef de Service des cartes grises de la daïra a déclaré qu'il n'existe aucun exemplaire, ni à la daïra, ni aux les annexes de l'APC. Des propos contradictoires qui doivent faire réagir le premier responsable de l'exécutif.

R. R.

Khenchela :

Des systèmes modernes d'irrigation pour booster la production

Les participants à une journée d'étude intitulée "L'irrigation et la fertilisation dans la filière céréalière", organisée à Khenchela, ont souligné la "nécessité de suivre des méthodes modernes d'irrigation complémentaire des céréales afin de faire progresser cette filière". Initiée par la direction des services agricoles (DSA) de Khenchela, au sein de la Maison de l'agriculture de la commune de Hamma, les intervenants ont indiqué que "l'adoption de méthodes modernes d'arrosage et de fertilisation augmentera le rendement en céréales et aboutira à des résultats positifs qui permettront de réduire la facture d'importation". A cet égard, Cherif Nekri, directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et

du drainage (INSID), a relevé lors de son intervention que "les investisseurs dans la filière des céréales doivent respecter la technique relative à l'irrigation et à la fertilisation pour obtenir des productions allant jusqu'à 70 quintaux par hectare". Ce responsable a également ajouté que le développement des céréales implique une connaissance des étapes de croissance pendant lesquelles ce type de culture doit être arrosé, avec la nécessité de choisir la qualité et la quantité des engrais appropriées pour atteindre le rendement souhaité. De son côté, Abdelghani Ben Ali, chef du Conseil interprofessionnel de la filière des céréales, a appelé les agriculteurs présents à "suspendre les méthodes traditionnelles d'arrosage et à suivre les

méthodes modernes afin qu'ils puissent obtenir un rendement plus important en termes de qualité et de quantité". Dans ce contexte, il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de cette rencontre est de hisser le niveau technique des exploitants de la filière céréalière pour contribuer à l'augmentation de la production et œuvrer à atteindre l'autosuffisance. Pour sa part, le directeur des services agricoles de Khenchela, Rachid Rahmania a affirmé que la wilaya a recensé, lors de la dernière campagne agricole, une superficie allouée à la culture céréalière dépassant 100 000 ha, dont 32 000 ha sont situés dans le désert de Nememcha.

R. R.

Oran

Arrestation de 6 personnes impliquées dans une affaire de faux et usage de faux

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé, récemment, un réseau criminel, dont les membres sont impliqués dans une affaire de faux et usage de faux de documents administratifs officiels, imitation de sceaux officiels, escroquerie, entre autres, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. Les enquêteurs ont arrêté ainsi 6 personnes et saisi 7 cachets de différents types d'établissements et instances administratifs, a-t-on indiqué, lors de la présentation de cette affaire au niveau du siège de la sûreté de wilaya d'Oran.

Les éléments de la Brigade de recherches et d'intervention (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire, sont parvenus à démanteler une bande criminelle composée de 6 personnes, dont une femme, âgées entre 29 et 53 ans, impliquées dans une affaire de faux et usage de faux dans des documents administratifs officiels, imitation de cachets, mauvaise utilisation de fonction, utilisation de locaux publics pour leurs agissements frauduleux, escroquerie et usurpation de fonction. La même source a précisé que l'enquête a été déclenchée suite à une plainte déposée par une personne, victime d'escroquerie, ajoutant que les éléments de la BRI ont réussi à déterminer l'identité du meneur dudit réseau criminel, un agent au sein de la délégation communale d'El-Hamri, et ont procédé à son arrestation. Lors de la perquisition, les policiers ont pris en flagrant délit le suspect en possession de 3 cachets imités de différentes formes d'établissements et instances administratifs, des documents administratifs, une somme de 93.000 dinars, issue des affaires d'escroquerie, des copies de pièces d'identité. Poursuivant leur enquête, les enquêteurs ont pu localiser les autres membres du réseau, qui utilisaient un logement pour



leurs activités douteuses et attirer leurs victimes, leur faisant croire qu'ils pouvaient leur vendre des logements sociaux contre la somme de 3,5 millions de dinars et d'acquiescer en toute propriété des appartements et des villas haut de gamme, à travers des ventes aux enchères, tout en utilisant les services d'un commissaire prieur pour leur faciliter les opérations de vente, entre autres, indique la même source. Ils ont par la suite procédé à l'arrestation du reste de la bande criminelle, et après une perquisition autorisée par le procureur de la République du tribunal de

Fellaoucen, les policiers ont découvert et saisi 4 cachets falsifiés de différentes dimensions d'établissements et d'instances administratives publiques, 9 PV de transfert de propriétés des biens de l'État vers des propriétés privées concernant l'acquisition de logements, 5 copies de bons de versement de lots de terrains, des copies de pièces d'identité, des copies de PV de vente de conteneurs, 13 téléphones mobiles et un véhicule, indique la même source, ajoutant que les 6 mis en cause seront présentés devant la justice.

R. R.

jijel

Sensibilisation sur les dangers du gaz naturel

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sageg), filiale du groupe Sonelgaz, a lancé, dans la wilaya jijel, une campagne de sensibilisation sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz naturel, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Initiée en coordination avec plusieurs secteurs, tels que l'éducation, la formation professionnelle, le commerce, la Protection civile et la jeunesse et les sports, cette campagne est menée à travers notamment des actions de porte-à-porte au profit des abonnés, dont les nouveaux bénéficiaires de cette énergie, en respectant le protocole sanitaire anti-Covid-19, a précisé la source. Placée sous le slogan «Pour un hiver chaud sans risques», la campagne de sensibilisation, qui s'étalera jusqu'à

mars prochain, comprend un riche programme permettant, à travers les médias et les réseaux sociaux, de donner aux abonnés des conseils et des orientations relatives à l'usage adéquat des installations et appareils fonctionnant au gaz naturel, en vue de leur éviter les risques liés à leur mauvais usage, souvent à l'origine de drames humains, a souligné le communiqué. Des tournées au niveau des établissements éducatifs visant à sensibiliser les élèves sur les risques de la mauvaise utilisation du gaz naturel et les dangers que représentent l'inhalation du monoxyde de carbone ainsi que les agressions des ouvrages gaziers et électriques font partie aussi du programme de la campagne, est-il ajouté.

R. R.

Skikda

Ouverture d'une enquête sur le manque d'oxygène

Depuis plusieurs jours déjà, de nombreuses structures dédiées à la prise en charge du Covid-19 faisaient état d'un manque en oxygène. En effet, suite aux dernières instructions données par le ministre de la Santé, qui a ordonné l'ouverture des enquêtes pour déterminer les causes de cette soudaine pénurie, la direction de santé de la wilaya de

Biskra a ouvert une enquête sur la pénurie d'oxygène au niveau du service Covid-19 à l'hôpital Mohamed-Natour de Collo (ouest de Skikda), selon Le directeur de la santé et de la population de Skikda, Mahieddine Taber. Le même responsable a assuré que «des mesures sévères seront prises à l'encontre de chaque responsable, en cas de défaillance causant une pénurie d'oxy-

gène au niveau de ce service sensible». La décision d'ouvrir une enquête à cet égard est intervenue dans le contexte du transfert de 13 personnes infectées par le nouveau virus Corona de l'hôpital de Collo vers le département Covid-19 de l'hôpital de Tamalous en raison du manque d'oxygène, selon la même source. Mahieddine Taber a ajouté que les services de la Direction de la santé et de la population ont un calendrier quotidien concernant la disponibilité de l'oxygène dans tous les services de Covid-19.

Y. H.

Tipasa :
50 psychologues
pour la prise en charge
des victimes
des incendies de forêt

Plus de 50 psychologues ont été mobilisés pour la prise en charge des victimes des incendies de forêt qui s'étaient déclarés le week-end dernier à Gouraya et ayant causé la mort de deux personnes, a indiqué lundi à Tipasa l'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Aïssa Tahraoui. Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement, en compagnie du wali de Tipasa, Labiba Ouinaïz, d'une caravane d'aides au profit des familles sinistrées, M. Tahraoui a souligné que le ministère de la Solidarité nationale «s'intéresse particulièrement à la prise en charge psychologique des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes et des personnes âgées». Il a fait état de la mobilisation de deux équipes composées de cadres, de psychologues et de sociologues issus de sept wilayas du Centre dans le but, a-t-il dit, de «prendre en charge les sinistrés et réduire chez eux le choc causé par les incendies qu'ils avaient vécus». Le travail de ces équipes qui demeureront sur place, au niveau de la maison de jeunes de Gouraya où des familles sinistrées sont accueillies, «se poursuivra jusqu'au dépassement de cette crise», a-t-il assuré. Pour sa part, la wali de Tipasa, Labiba Ouinaïz, a précisé que les services des wilayas de Tipasa, d'Alger, de Boumerdès, de Blida, d'Ain Defla, de Chlef et de Médéa ont participé à la caravane d'aide transportant de la literie, des appareils électroménagers et des produits alimentaires. Mme Ouinaïz a réitéré, à l'occasion, la «poursuite des actions de solidarité et de soutien de l'Etat aux familles sinistrées jusqu'à stabilisation de la situation et le retour à la normale», a-t-elle ajouté. Le conseiller à la communication du ministère de la Solidarité nationale, Rachid Touahri, a indiqué, pour sa part, que la ministre de la Solidarité nationale «veille personnellement à la prise en charge psychologique et sociale des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes, et femmes enceintes, afin d'atténuer le choc qu'ils ont vécu». «La ministre a également souligné la nécessité d'accorder plus d'attention aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre normalement leur scolarité et leur épargner les effets négatifs des scènes choquantes d'incendies, de flammes, de fumée et de cendres, qui resteront gravées dans leurs mémoires», a-t-il souligné. «Les équipes spécialisées en psychothérapie prendront en charge les enfants scolarisés en priorité», a indiqué, de son côté, la psychologue Boumaïza Fatima, et ce, a-t-elle souligné, «dans le but de les aider à retourner sur les bancs des écoles, de prévenir aussi un éventuel isolement social, ou l'apparition de comportements agressifs ou incontinence urinaire, parallèlement à la prise en charge des cas ayant des difficultés à parler», a expliqué la spécialiste.

R. R.

Préparée par Moussa.M

Algérie – Zimbabwe (J-1)

L'Algérie « champion du monde » le lapsus de Belmadi

Invité de l'émission Football Show lundi sur beIN Sports, le sélectionneur de l'Algérie, Djamel Belmadi, a fait rêver les supporters des Fennecs en réalisant un lapsus, lui qui a répété à plusieurs reprises « depuis le titre de champion du monde » au lieu de dire « champion d'Afrique » ! Echaudé par le buzz qu'avait fait sa plaisanterie au sujet des objectifs de l'Algérie au Mondial 2022, il y a quelques mois, le technicien s'est toutefois montré prudent cette fois au moment d'évoquer cette compétition.

« L'objectif, c'est déjà d'y être. Avec notre titre de la CAN, on a donné beaucoup d'espoirs aux compatriotes. Ils nous voient là-bas et on se voit là-bas. On sait que c'est compliqué et que ce n'est pas une chose aisée. Il y aura seulement 5 équipes africaines qui y seront. Ensuite, si on a le bonheur d'y être, et qu'on aura mérité la phase finale, il faudra se préparer au mieux pour aller le plus loin possible. Dire qu'on peut atteindre les quarts ou les demies, ça serait manquer d'humilité. Mais on n'ira pas jouer petits bras, en se contentant d'une participation. On fera le maximum », a promis l'ancien joueur du PSG et de l'OM.

Les Verts entament les premières séances d'entraînement

Les joueurs de la sélection nationale ont entamé, avant hier lundi, leur stage en prévision de la double confrontation face au Zimbabwe (12 et 16 octobre), pour le compte des qualifications à la CAN-2021. Vingt-deux joueurs étaient au rendez-vous de la première séance d'entraînement, qui



a eu lieu au CTN de Sidi Moussa. Seul absent Mohamed Farès, retenu pour cause d'une décision liée à la pandémie, et Ramy Bensebaini, qui, lui, rejoindra le groupe aujourd'hui une fois qu'il ait subi des examens médicaux au niveau de son club. La seconde séance d'entraînement est prévue hier mardi soir toujours au CTN.

Les Verts veulent battre les Warriors 31 ans après

C'est hier en début de soirée que les joueurs de la sélection algérienne ont retrouvé leur quartier général à Sidi Moussa où ils ont entamé un regroupement en prévision de la double confrontation contre le Zimbabwe, rentrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021, décalée à 2022. Pratiquement tous les joueurs étaient au rendez-vous, à l'exception de Youcef Atal dont le retour chez les Verts a été finalement reporté après avoir été testé positif au covid-19. C'est hier en début de soirée que les joueurs de la sélection algérienne ont retrouvé leur quartier général à Sidi Moussa où ils ont entamé un regroupement en prévision de la double confrontation contre le Zimbabwe, rentrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021, décalée à 2022. Pratiquement tous les joueurs étaient au rendez-vous, à l'exception de Youcef Atal dont le retour chez les Verts a été finalement re-

porté après avoir été testé positif à la Covid-19. Les Verts ont gagné deux fois, certes, mais la dernière victoire remonte à 1989, à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 1990. Cela fait 31 ans donc que l'Algérie n'a pas gagné face au Zimbabwe et depuis le dernier succès, il y a eu tout de même quatre confrontations. Ces quatre matches se sont soldés par une victoire des Zimbabwéens et trois nuls. La dernière rencontre entre les deux pays a eu lieu lors de la Coupe d'Afrique des nations, qui s'était déroulée au Gabon, en 2017. Menés au score par deux fois, les Verts ont dû attendre les dernières minutes pour égaliser grâce à Riyad Mahrez. C'est dire que la double confrontation face au Zimbabwe doit être prise au sérieux, surtout que l'adversaire souhaiterait faire tomber les champions d'Afrique et consolider leur deuxième place du groupe H. Lors de la précédente journée, les Warriors sont allés s'imposer en Zambie (2-1). C'est dire que ce regroupement sera d'une importance extrême, puisque la bande à Belmadi espère valider prématurément son billet pour la phase finale au Cameroun afin de se consacrer aux qualifications du Mondial 2022 au Qatar. Ayant remporté leurs deux premiers matches contre la Zambie et le Botswana, les coéquipiers de Mahrez tablent sur un carton plein au cours des deux matches

face au Zimbabwe, les 12 et 16 courant à Alger et à Harare, respectivement.

Belmadi satisfait de l'état de la pelouse du 5-Juillet

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est montré satisfait de l'état de la pelouse du stade Olympique du 5-Juillet (Alger), à trois jours de la réception du Zimbabwe, demain (20h) dans le cadre de la 3e journée (Gr. H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021. « Nous constatons qu'ils ont bien travaillé (l'équipe d'entretien de la pelouse, ndlr). Le fait qu'il n'y a pas eu de matches de championnat a permis aux ingénieurs de nous donner une pelouse impeccable, nous reconnaissons le fait qu'ils ont bien travaillé, c'est une bonne chose. Je ne pense pas que nous allons nous entraîner sur cette pelouse, je préfère effectuer l'ultime séance d'entraînement de la veille du match à Sidi-Moussa », a indiqué Belmadi dans une déclaration accordée au site de la Fédération algérienne (FAF). Arrivé dimanche à Alger, le coach national, accompagné de trois membres de son staff technique (Aziz Bouras, Zahir Bensedira et Madjid Bouguerra) a effectué une visite à l'enceinte olympique, où il a eu à inspecter les différentes installations. La délégation de l'équipe nationale a visité également les vestiaires, notamment celui nouvellement réaménagé à l'étage, avant d'opter pour celui se trouvant près du terrain « afin d'optimiser le temps à utiliser entre les deux mi-temps », précise la FAF. « L'absence du public ? C'est là où le bât blesse. On aurait aimé la présence de nos supporters qui sont une partie intégrante de notre projet. On sait l'amour qu'ils ont pour leur équipe. La situation est telle qu'on doit l'accepter, on aura une pensée pour eux. Je sais qu'ils seront devant leur écran de télévision pour nous soutenir », a-t-il conclu. Les « Verts » entament lundi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), en présence de 24 joueurs, dont 18 sacrés champions d'Afrique lors de la CAN-2019 en Egypte.

Delort et Oukidja dans l'équipe type de la 10e journée

Les deux internationaux algériens Andy Delort (Montpellier) et Alexandre Oukidja (FC Metz) ont été retenus dans l'équipe type de la 10e journée de Ligue 1 française, établie par le magazine France Football. Le gardien Oukidja s'est illustré dimanche lors de la réception de Dijon (1-1), stoppant notamment un penalty à la demi-heure de jeu. De son côté, l'attaquant Andy Delort a marqué l'un des deux buts de son équipe samedi en déplacement face à Bordeaux (2-0). Les deux éléments sont attendus lundi à Alger, en vue de la double confrontation de l'équipe nationale face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Les notes de l'équipe-type (4-4-2) :

Gardien de but : Alexandre Oukidja (Metz) 8

Défenseurs : Ronaël Pierre-Gabriel (Brest) 8, Ismaël Traoré (Angers) 7, Nicolas Pallois (Nantes) 7, Romain Perraud (Brest) 8

Milieux : Téji Savanier (Montpellier) 7, Angelo Fulgini (Angers) 7, Mathieu Cafaro (Reims) 7, Angel Di Maria (PSG) 8

Attaquants : Boulaye Dia (Reims) 7, Andy Delort (Montpellier) 7.

Le PSG aurait approché Mönchengladbach pour Bensebaini

Ancien joueur du Stade Rennais, club qu'il a quitté pour le championnat allemand à l'été 2019, Ramy Bensebaini pourrait bien faire son retour en Ligue 1. Très en forme avec le Borussia Mönchengladbach, sa formation actuelle, le défenseur algérien serait dans le viseur du Paris

Saint-Germain. D'après Les Transferts, le profil de l'ancien joueur du Paradou AC plaît beaucoup à Leonardo, le directeur sportif du champion de France en titre. Celui-ci aurait donc approché les dirigeants de Mönchengladbach concernant l'international algérien, champion d'Afrique avec les Fennecs en

2019. Ramy Bensebaini est sous contrat avec le Borussia Mönchengladbach jusqu'en juin 2023. Evalué à 30 millions d'euros, il est considéré comme l'un des meilleurs défenseurs de la Bundesliga. Bensebaini est apparu à neuf reprises avec son club cette saison en championnat.

LDC :

CRB à domicile le MCA en déplacement

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie 2019-2020, jouera à domicile le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique contre Al-Nasr (Libye) entre le 27 et le 29 novembre, selon le programme publié lundi par la Confédération africaine de football à l'issue du tirage au sort.

La manche retour aura lieu à l'extérieur entre le 4 et le 6 décembre. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya). Le représentant algérien accueillerait son adversaire à l'aller le 22 ou le 23 décembre, avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 5 ou le 6 janvier 2021. Le second représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine des clubs, le MC Alger, se déplacera au Bénin pour affronter les Buffles du Borgou lors de la première manche du tour préliminaire (27-29 novembre) avant d'accueillir son adversaire au stade 5-Juillet de la capitale au retour (4-6 décembre). En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlanndege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie). Le match aller aura lieu à domicile et la manche retour en déplacement. La Confédération africaine de football a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola). En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et



Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger). Les deux clubs algériens joueront le match aller en déplacement (22-23 décembre) avant de recevoir leurs adversaires respectifs (5-6 janvier 2021).

Kourichi :

« Bien se préparer pour la LdC »

Toufik Kourichi, le directeur sportif du CR Belouizdad estime que les tours préliminaires de la ligue des champions africaine sont très difficiles et qu'il faudra bien se préparer, surtout que son équipe affrontera pour ce premier match de la C1, l'équipe libyenne du Nasr Benghazi. « Les tours préliminaires sont très difficiles. Les équipes qui sont qualifiées pour

cette compétition ont toutes réalisé de bons résultats au niveau local, cela veut dire qu'on va affronter des équipes d'un bon niveau et c'est le cas pour notre prochain adversaire, en l'occurrence Nasr Benghazi », explique Kourichi à Kooora. Le responsable belouizdadi ajoute que « En dépit du fait que nous sommes sans compétitions depuis le mois de mars dernier, nous allons tout faire pour réaliser un bon parcours en ligue des champions et essayer d'atteindre un tour avancé dans cette compétition intercontinentale ». Pour rappel, le Chabab accueillera pour le match aller la formation du Nasr Benghazi, entre le 27, 28, 29 novembre, alors que la manche retour est prévue entre le 4, 5, ou 6 décembre, probablement en Tunisie.



Belkaroui écarté de l'effectif du MC Oran

Le défenseur central Hichem Belkaroui a été écarté de l'effectif du MC Oran qu'il a rejoint lors du mercato estival. Belkaroui, qui a évolué la saison passée à l'USM Alger avant que son contrat ne soit résilié à l'amiable, est accusé d'être « derrière une tentative de grève des joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière », a précisé la même source. L'ancien joueur international, « qui a fait l'objet d'un rapport accablant rédigé à son encontre par l'entraîneur Bernard Casoni et le directeur sportif Omar Belatoui », n'a pas reconnu la décision de sa direction, a-t-on appris de son agent. Il estime, d'ailleurs, qu'il s'agit d'un « licenciement abusif », tout en promettant de défendre « jusqu'au bout ses intérêts ». Signataire d'un contrat de deux ans, Belkaroui compte saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) s'il venait à être interdit de participer aux entraînements avec ses coéquipiers, a ajouté la même source. Le joueur de 29 ans fait partie d'une douzaine de nouveaux éléments que le président Tayeb Mahiaoui a recrutés pendant le mercato estival, rappelle-t-on. Natif d'Oran, il a fait l'essentiel de sa carrière en Tunisie où il a porté les couleurs des deux clubs phares de la capitale, à savoir l'ES Tunis et le Club Africain.

Benrahma sous les yeux de Moyes



Le prochain match de l'Algérie face au Zimbabwe ne sera pas seulement suivi par les supporters algériens mais aussi par l'entraîneur de West Ham David Moyes. L'entraîneur écossais a eu une petite discussion avec son ailier Said Benrahma après la fin du match face à Fulham. Moyes a posé demandé à Benrahma s'il allait bien rejoindre l'EN et Benrahma lui répondu par un « oui », avant que son entraîneur ne lui souhaite bonne chance et lui dire qu'il va suivre le match et d'ajouter « entraîne toi bien et soit prêt ».

Farès libéré par Lazio de Rome

Bloqué depuis dimanche à Rome en raison de suspicion de cas positifs au Covid-19 à la Lazio, l'international algérien Mohamed Farès a été finalement libéré lundi par son club pour rejoindre l'équipe nationale qui s'apprête à affronter le Zimbabwe dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021, ont rapporté des médias italiens. La Lazio, qui se trouve en plein imbroglio en raison d'accusations de « violations des protocoles sanitaires » concernant la Covid-19, a laissé partir ses internationaux, dont Farès, vers leurs sélections respectives, après les avoir retenus depuis dimanche, selon les mêmes sources. « Le club romain a attendu des orientations des autorités sanitaires sur la conduite à tenir avec lesdits joueurs. Ne voyant rien venir, il a été obligé de les libérer, sous la pression des fédérations nationales de ces internationaux », indique-t-on de même source. Seul le défenseur Francesco Acerbi, « qui aurait été en contact avec des cas positifs ou suspectés de positivité », reste retenu en club, sur demande de la Fédération italienne de football, dans l'attente de nouveaux développements,



explique Sky Sport. La Lazio Rome fait l'objet d'une enquête de la part des instances sportives italiennes sur de possibles « violations des protocoles sanitaires » concernant la Covid-19. Des explications ont déjà été demandées aux dirigeants de la Lazio et des constatations au centre d'entraînement du club menées la semaine dernière, précise la FIGC.



Un grand Hanni face à Al Ahli

En l'absence d'Adlène Guedioura qui se trouve avec la sélection nationale, Al Gharafa a joué un match de coupe face à la formation d'Al Ahli, qui s'est terminé sur le score de 3-0 pour les Léopards. L'international algérien Sofiane Hanni a participé à ce match et il a réussi à marquer le dernier but

pour son club.

Il a reçu un ballon en profondeur et s'est retrouvé quasiment seul face au gardien et a réussi à le tromper d'un tir croisé.

Score final 3-0 pour les coéquipiers de l'international algérien.

Azerbaïdjan Scènes de liesse populaire après le discours de victoire du président Aliyev

Scènes de liesse populaire matinale dans les places et les villes azerbaïdjanaises, après le discours de victoire du président Ilham Aliyev annonçant la signature d'un accord avec l'Arménie reconnaissant la souveraineté de l'Azerbaïdjan sur ses territoires occupés. Une foule enthousiaste de citoyens azerbaïdjanais est descendue dans les rues pour célébrer, et ce, après qu'Aliyev ait annoncé dans un discours télévisé la signature d'un accord restituant à l'Azerbaïdjan les provinces de Latchin, Kelbadjar et Agdam à la fin de ce mois. Dans la capitale, Bakou, des milliers de citoyens azerbaïdjanais ont envahi les places et les rues, agitant le drapeau national azerbaïdjanais. De nombreux citoyens azerbaïdjanais n'ont manifestement pas pu contrôler leurs émotions au milieu de la liesse générale pour avoir regagné la souveraineté sur leurs territoires occupés, une atmosphère où les larmes de joie se mêlaient aux chants de la victoire. Dans la ville de Gandja, les Azerbaïdjanais se sont rassemblés dans la place de la Liberté, exprimant leur joie de ce qu'ils ont qualifié de journée historique. Le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a déclaré que l'accord était une victoire pour son pays et que les batailles remportées par son armée ont forcé le Premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, à accepter l'accord. Aliyev a souligné que l'accord prévoit que son pays reprenne le contrôle, au terme d'un délai précis, de 3 provinces occupées par l'Arménie, à savoir Kelbadjar à la date du 15 novembre, Agdam à la date du 20 du même mois et Latchin à la date du 1er décembre. Pour sa part, Pashinyan a commenté l'accord en disant : « Je n'avais d'autre choix que de le signer ». Et « la décision que j'ai prise est basée sur une évaluation de la situation faite

Nouveaux bilans, nouvelles mesures et faits marquants

Le point sur la pandémie dans le monde

- Plus de 1,2 million de morts

- Confinements et couvre-feux en Europe

- Premières vaccinations avant fin 2020 ?

L'annonce d'un vaccin à 90 % efficace contre la Covid-19, développé par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech, continue de susciter un immense espoir.

L'OMS salue "une innovation et une collaboration scientifique sans précédent".

Les Américains, qui ont précommandé 100 millions de doses, affirment que les vaccinations pourraient commencer avant la fin de l'année et les Européens, qui ont préacheté 200 millions de doses et négocié pour 100 millions d'autres, espèrent pouvoir en disposer début 2021.

Il y a actuellement 259 candidats vaccins à l'étude, selon la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Les tests de phase 3 du vaccin chinois CoronaVac ont été suspendus au Brésil après "un incident grave" chez un volontaire.

Confinements et couvre-feux en Europe

La plupart des pays européens, où plus de 13 millions de cas ont été enregistrés, sont soumis à divers niveaux de confinement ou de couvre-feu. Le Portugal, en état d'urgence sanitaire depuis lundi, a



instauré un couvre-feu dans la majeure partie du pays, tout comme en Roumanie et en Hongrie où celui-ci est étendu.

En France, la deuxième vague progresse moins vite, notamment en région parisienne, dix jours après le reconfinement. En Italie, la situation épidémique est "largement hors de contrôle" selon des médecins qui réclament un confinement total.

Plus de 1,2 million de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.263.890 morts dans le

monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de son apparition fin décembre, selon un bilan de l'AFP à partir de sources officielles hier mardi à 11h00 GMT. Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 238.251 décès pour 10.110.552 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil (162.628 morts), l'Inde (127.059 morts), le Mexique (95.255 morts) et le Royaume-Uni (49.063 morts).

R. I.

Poutine annonce un cessez-le-feu total dans le Haut-Karabagh

Le président russe Vladimir Poutine a annoncé un cessez-le-feu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie sur tous les fronts de combat du Karabakh, dans la nuit de lundi 9 à mardi 10 novembre. Dans une interview télévisée à l'aube de ce mardi, Poutine a indiqué que Bakou et Erevan avaient convenu au terme de cet accord que les forces des deux pays restent dans leurs

zones de contrôle actuelles. Et d'expliquer que la Russie a déployé des soldats de la paix dans le corridor terrestre reliant les territoires encore sous contrôle de l'Arménie au Haut-Karabagh. Poutine a, également, souligné que la prochaine étape sera le retour des personnes déplacées du Karabagh et des régions à proximité, sous les auspices du Haut-Commissariat des Nations unies pour les

réfugiés. "Tous les obstacles liés au transport dans la région ont été levés, sous la supervision des unités de sécurité aux frontières russes", a-t-il dit. "Je souhaite que cet accord puisse mener à la création des conditions nécessaires pour un règlement durable du conflit au profit des azerbaïdjanais et arméniens", a conclu Vladimir Poutine.

R. I.

Palestine / Décès du négociateur en chef palestinien Saeb Erekat du Covid-19

Le dirigeant et négociateur en chef palestinien, Saeb Erekat, a succombé, hier mardi, au coronavirus à l'hôpital "Hadassah Ein Kerem" de Jérusalem, ont annoncé des sources palestiniennes. Il avait été testé positif au virus le 18 octobre. Erekat souffrait d'une maladie rare ayant nécessité une greffe de poumons qui avait eu lieu aux États-Unis en 2017.

R. I.

L'armée éthiopienne prend le contrôle de l'aéroport de Humera dans la région du Tigré

Le ministère éthiopien de la Défense a annoncé, hier mardi, que l'armée a pris le contrôle de l'aéroport de Humera dans la région du Tigré au nord du pays, ce qui a suscité des préoccupations de sombrer dans une guerre civile.

L'agence de presse éthiopienne officielle « Fana » a rapporté que l'annonce est intervenue cinq jours après le lancement de l'opération militaire contre le Front de libération du peuple du Tigré, qui s'est engagé à défendre la région. Le Front de libération du peuple du Tigré « avait l'intention d'exploiter l'aéroport de Humera pour lancer

une attaque contre l'Etat », selon la même source. L'armée éthiopienne avait annoncé, auparavant, qu'elle dominait déjà les régions de Maidali, Dansha, Baker et Ligudi, ainsi que la route menant à Humera – Soudan, dans le cadre de l'opération lancée par l'Etat afin d'assurer le maintien de l'ordre dans le pays, a rapporté l'agence éthiopienne « Fana ». Le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, avait ordonné, mercredi dernier, à l'armée la mise en œuvre d'opérations militaires supplémentaires dans la région, comme riposte, en accusant le Front d'avoir lancé « une attaque meurtrière » contre une base

militaire dans la région du Tigré. Les affrontements se sont intensifiés entre les deux parties au cours des derniers jours, ce qui a entraîné des morts et des blessés. Les observateurs mettent en garde contre une guerre civile au sein du deuxième pays le plus peuplé du continent africain, qui inclut la région lourdement armée du Tigré, et qui pourrait perturber la stabilité de la région africaine déjà en proie aux troubles. La région du Tigré avait joué un rôle dominant au sein du gouvernement et dans l'armée avant l'entrée d'Abiy Ahmed en fonction, en 2018.

R. I.

Effondrement des prix du pétrole L'Algérie réagit

Sur une production totale d'environ 1,1 million de barils/jour, l'Algérie exporte 540.000 barils/jour. Cependant, la production de pétrole brut et de gaz naturel a régulièrement diminué ces dernières années, en raison principalement de retards répétés des projets, de difficultés pour attirer des partenaires d'investissement, de l'insuffisance des infrastructures et de problèmes techniques.

L'économie est massivement dépendante des hydrocarbures pour ses exportations et ses recettes publiques, à hauteur de 95 % et de 75 % respectivement. L'effondrement des prix du pétrole a grevé les finances publiques, la balance commerciale et les réserves de change. Le déficit budgétaire s'est creusé de 1,4 % du PIB en 2013 à 15,7 % du PIB en 2016. Les réserves totales ont chuté de 194 milliards de dollars en 2013 à un montant estimé de 108 milliards de dollars en 2016 et devraient se réduire davantage, à 60 milliards de dollars, en 2018. La détérioration des termes de l'échange de l'Algérie a entraîné une dépréciation nominale de 20 % du dinar depuis la mi-2014. L'inflation a augmenté à 4,8 % en 2015.

Confrontés à une baisse constante des recettes pétrolières et gazières ainsi qu'à une hausse de la facture des importations, les pouvoirs publics ont adopté un

ensemble de mesures correctives dans le cadre de la loi budgétaire de 2016. Établi sur l'hypothèse d'un prix moyen du pétrole de 35 dollars le baril, le budget 2016 prévoit une réduction de 9 % des dépenses – principalement des investissements en biens d'équipement – et une augmentation de 4 % des recettes fiscales. L'ensemble de mesures destinées à soutenir les recettes prévoit une hausse de 36 % des prix des carburants, une augmentation des taux de TVA sur la consommation de carburants et d'électricité, et une hausse des taxes d'immatriculation des voitures. D'autres ajustements des tarifs de l'énergie et des nouvelles licences d'importation ont été annoncés, mais les détails restent pour l'heure inconnus. Ces mesures sont les premières étapes en direction d'une éventuelle réforme complète des subventions coûteuses et régressives de l'Algérie (les subventions des carburants et autres représentent plus de 12 % du

PIB). Le budget permet aussi aux pouvoirs publics d'adopter d'autres mesures correctives si les prix du pétrole tombent au-dessous de 35 dollars le baril et d'emprunter sur les marchés extérieurs. Ces mesures concernent les nouvelles licences d'importation, une augmentation des prix de l'électricité à un niveau plus proche de son coût et une nouvelle dépréciation de la monnaie. Les pouvoirs publics ont tenté d'ouvrir les entreprises publiques à l'investissement privé. Le budget de 2016 inclut des mesures autorisant les investissements privés dans des entreprises publiques, la création de nouvelles zones industrielles et un assouplissement des restrictions imposées à l'investissement des revenus tirés d'allègements fiscaux. Une nouvelle législation a été votée par le parlement en juillet à l'effet d'améliorer les secteurs économiques autres que le secteur pétrolier.

Red. D.

Chine Les importations de viande pourraient atteindre un niveau historique en 2020

En 2020, la Chine renforcera son emprise sur le commerce mondial de la viande. Le pays, qui en constitue déjà le premier producteur se dirige vers des importations de 9,5 millions de tonnes de viande d'ici la fin de cette année. Un record. En Chine, les importations de viande sont bien parties pour établir un nouveau record en 2020. D'après les données du ministère chinois du Commerce rapportées par Bloomberg, les achats de viande (y compris les abats) ont en effet atteint 8,2 millions de tonnes sur les 10 premiers mois de 2020. Si ce volume marque déjà une forte hausse de 69 % par rapport à l'année dernière, il pourrait encore progresser d'ici la fin de cette année et franchir le cap des 9,5 millions de tonnes, un stock historique. Ce dynamisme s'explique essentiellement par la stratégie du gouvernement visant à combler le déficit de l'approvisionnement intérieur en raison de l'épidémie de peste porcine africaine qui a décimé les effectifs de porcs entre 2018 et 2019. Avec cette situation, la Chine, premier producteur de viande, devrait encore renforcer son influence sur le commerce mondial de la viande. S'agissant des perspectives pour 2021, les observateurs indiquent que la demande en viande pourrait revenir à la normale d'ici le second semestre avec les efforts de reconstitution des troupeaux qui devraient accroître les abattages et améliorer l'offre nationale sur le marché chinois. Preuve de la reprise de l'industrie, les importations de soja, composante de base de l'alimentation du cheptel porcine ont augmenté de près de 18 % sur les 10 premiers mois de l'année à 83,2 millions de tonnes. Pour rappel, la Chine est le premier consommateur de viande de porc au monde.

R. E.

11^e conférence ministérielle commerciale de l'Union pour la Méditerranée Kamel Rezig représente l'Algérie

Le ministre du Commerce, Kamal Rezig, a participé ce mardi par visioconférence aux travaux du onzième conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur le commerce, a annoncé le ministère du commerce. « Cette conférence s'inscrit dans le cadre des défis que l'Union entend relever pour servir les intérêts des peuples de la région euro-méditerranéenne en renforçant la coopération et l'intégration régionales par l'incarnation de nombreux projets communs, qui rendraient la région plus stable économiquement en termes de perspectives d'avenir à la lumière des défis actuels posés par l'éclatement de la crise épidémique de coronavirus et

ses effets négatifs sur les économies des pays de la région », indique la même source.

• Rezig s'entretient avec son homologue turc

Le ministre du Commerce, M. Kamal Rezig, a reçu un appel téléphonique de son homologue, le ministre turc du Commerce Mme Ruhsar Pekcan, où les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération commerciale entre les deux pays et de renforcer les échanges commerciaux dans l'intérêt des deux pays et des deux peuples frères.

Y. H.



L'Opep+ pourrait « ajuster » l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande, a déclaré lundi le ministre saoudien de l'Énergie.

Suivant un accord conclu en avril, l'Organisation des pays exportateurs (OPEP) et ses alliés, Russie en tête, avaient confirmé à la mi-octobre que le retrait actuel de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021. « Avec le consensus de tous, nous pourrions naviguer avec cet accord et l'ajuster, en fonction de ce que l'avenir nous réserve »,

a indiqué le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdel Aziz ben Salmane, lors d'une conférence virtuelle organisée par les Emirats arabes unis. Les membres de l'Opep+ sont d'accord « sur le principe d'ajuster » les accords, a-t-il ajouté sans donner plus de détails mais en soulignant que la stratégie mise en place permettait de stabiliser les marchés malgré la « nouvelle propagation » du coronavirus en Europe. Les acteurs et observateurs du marché s'interrogeaient depuis plusieurs jours sur une réaction plus drastique de l'Opep+ alors que le tableau se noircit du côté de la demande, plombée par le regain de la pandémie de Covid-19 en Europe et aux États-Unis et les mesures de protection qui risquent d'entraver la consommation et l'activité. Le ministre saoudien a dit espérer qu'un vaccin « serait trouvé et distribué » pour permettre un retour rapide de la « mobilité ». Le prince Abdel Aziz s'est exprimé peu avant l'annonce qu'un vaccin développé par Pfizer (États-Unis) et Biontech (Allemagne) est « efficace » à 90% pour prévenir les infections à Covid-19 selon l'essai à grande échelle de phase 3 en cours, dernière étape avant

une demande d'homologation. L'annonce des deux sociétés a provoqué un bond des Bourses européennes et un redressement des cours du pétrole. Vers 12h GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier bondissait de 6,39% par rapport à la clôture de vendredi, à 41,97 dollars. Il a clôturé à 42,40 dollars le baril soit une augmentation de l'ordre de 6,95% par rapport à la clôture de vendredi. Le prince Abdel Aziz a par ailleurs félicité le président américain élu Joe Biden mais a refusé de commenter l'éventualité d'un retour des États-Unis à l'accord sur le nucléaire iranien. L'OPEP, a-t-il toutefois assuré, sera à même de s'adapter à toute nouvelle situation. « Historiquement, l'Opep et l'Opep+ ont réussi à gérer les fluctuations (du marché) au fur et à mesure qu'elles se produisaient », a-t-il déclaré. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, a subi une double crise avec la baisse des prix de l'or noir et le ralentissement de l'activité lié à la pandémie. Les pays producteurs ont prévu de se retrouver la semaine prochaine, le 17 novembre.

R. E.

Le pétrole entame la semaine en forte hausse L'OPEP+ pourrait « ajuster » les coupes de production de pétrole

Un peu de tout

Journée nationale
de la Pologne
**Une célébration
culturelle en ligne**

Sur sa page facebook, l'ambassade de Pologne en Algérie invite à partager la célébration de la fête nationale de ce pays avec les Algériens. Un programme virtuel d'activités artistiques est proposé, entre exposition d'un artiste peintre algérien, de morceaux de musique universelle joués en ligne, la projection de films, entre autres activités culturelles

Contes

**Assia Lafi,
la magie des mots**

Assia Lafi dit beaucoup regretter de ne pas pouvoir conter tant aux enfants et aux adultes en direct. Même cette conteuse et poétesse maintient le cap sur la toile, elle déclare que les rencontres qu'elle a de tout temps animées, est une belle page de sa vie artistique, en toute occasion, notamment les Aïd et le Mouloud entre autres. D'autant que pour son plaisir, les enfants sont attentifs et aiment lire au contraire de ce qui est dit d'eux. Pour eux elle dit « Donne moi ta main, et changeons demain » Son public est aussi adulte. Tout en s'inspirant du patrimoine populaire, elle n'en crée pas d'autres qui s'appuient sur le présent avec pour chaque conte un proverbe populaire ou une devinette dont les enfants raffolent particulièrement qui finit le texte qu'elle rédige toujours avec cette passion qui la connaît. Ces créations sont enregistrées sur facebook pour les internautes avec une narration qui ne laisse pas indifférent.

Université d'Oran

**Le professeur
de philosophie Mokhtar
Berriah n'est plus**

Le professeur de philosophie Mokhtar Berriah de l'université d'Oran est décédé hier, a-t-on appris de ses proches. Après Ali El Kenz et Abdelkader Lakjaa, l'Algérie vient de perdre une de ses grandes figures des sciences humaines et sociales.

Algérie, destinations plurielles

En un voyage culturel

L'Algérie culturelle. Une bien belle destination, riche, plurielle, diversifiée et authentique. Une option touristique singulière de dépaysement assuré. Actualité oblige, hier, la ministre de la Culture a procédé à un mouvement dans le rang directoire des musées de plusieurs wilayas, afin, dit-on, de booster le tourisme culturel avec des dirigeants à même de porter cette mission au mieux. Une opportunité qui se veut une revalorisation des espaces culturels qui sont à même d'optimiser une ressource économique dans ce secteur névralgique.



Deux destinations sont parmi ces opportunités touristiques et culturelles à la fois que recèle l'Algérie en ces quatre coins pour exemple.

Oran en une visite guidée nous mène vers ses monuments innombrables qui font de la capitale de l'Ouest un programme alléchant. Des sites archéologiques avec des vues imprenables du haut de la ville. L'ascension commence par le quartier séculaire de Sidi El Houari sur lequel veille le saint de la cité. Puis un détour par la mosquée El Pacha érigée en 1796 en réhabilitation. Ne pas négliger le fort espagnol qui veille sur Wahran el Bahia qui trempe ses horizons dans la mer où le plaisir de rallier non pas seulement la Corniche est incontournable mais Canastel sur laquelle le cap est mis instantanément même en hiver. Cette jolie ville côtière offre une intimité maritime à souhait. Oran, c'est aussi son théâtre régional, un véritable bijou architectural qui

fait l'objet de restauration. Un bel ouvrage qui ne fait pas oublier les forts, les châteaux à l'ancienne qui existent dans la région. L'apogée qui rivalise toujours avec les bâtiments moderne en verre qui poussent un peu partout autour du front de mer dont la promenade est un véritable pèlerinage. Celui aussi incontestable dans Oran fait faire le détour par les arènes, rouvertes au public elles aussi en réfection en prévision des Jeux méditerranéens.

2021, ne pas quitter Oran sans avoir fait la grimpe jamais démesurée jusqu'à Santa Cruz que la ville brigue depuis le ciel. Un autre volet du patrimoine culturel d'Oran est bien entendu le Raï, cette musique qui navigue toujours de par le monde et dont les effluves font toujours tanguer depuis le raï trab des origines. Du Nord aux portes du Sud, Djelfa. Cette ville offre une évasion garantie à partir du village de Zakkar. Une ouverture vers Derguioene- dabs le parler local maison

de l'étranger - où la préhistoire livre un pan de ses secrets incrustés dans ces gravures rupestres datant de l'ère néolithique. On y découvre des scènes de chasse, d'animaux, de gibiers capturés, de dépeçage. Des tableaux singuliers qui sont à portée de main et du regard mais qui ne sont nullement altérés. Ni pas le passage et l'usure du temps, ni par des actes de vandalisme ou de destruction. Un plaisir pour les yeux que ces gravures rupestres épargnées par les graffitis habituels en d'autres lieux comme celles de Taghit pour ne pas aller plus loin sur les plateaux N'ajjers ou le Hoggar Tassili. Bien protégées donc depuis leur découverte par un colon français en 1907 qui ont fini par être classées en 1982 patrimoine national. Un patrimoine à valoriser dans toutes les villes de cette Algérie continent qui a beaucoup à offrir surtout lorsque le tourisme est jumelé à la culture.

Saliha. Aouès.

Plusieurs directeurs nommés dans plusieurs wilayas

Faire du musée une entité du tourisme culturel

Insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des musées est l'objectif essentiel des nouvelles nominations décidées par le ministère de la Culture et des Arts. Plusieurs wilayas sont touchées par ce mouvement qui touche les directions de ces institutions que la tutelle veut superviser plus et mieux.

A ce propos, la ministre Malika Bendouda a ainsi nommé Hadjira Rekab, directrice du Musée national de l'enluminure, la miniature et la calligraphie (Alger), Azzedine Antri, directeur du Musée national des antiquités et des arts islamiques (Alger), Oum Elkhir El Hamel, directrice du Musée national public d'El Menéa (Ghardaia), Leila Bouazza, directrice du Musée national de Chlef, Mohamed Kouri, directeur du Musée national des antiquités islamiques de Tlemcen et Rachida Omri,



directrice du centre d'interprétation à caractère muséale du costume algérien traditionnel et des traditions populaires (Tlemcen). Des changements qui se veulent un

apport efficace dans la prise en charge adéquate de ce genre de structure, en invitant les nouveaux responsables à faire preuve d'esprit d'initiative. Avec cette volonté de développer ce tourisme culturel qui manque tant à notre horizon, déjà que le tourisme pâtit d'un manque de gestion à même d'en faire un pôle économique riche en perspectives, en ces temps difficiles de crise sanitaire qui a entraîné à la descente encore de la crise financière. A rappeler que ce mouvement a été précédé tout récemment par l'éviction de la directrice du Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (Timimoun), Mme. Yasmine Torki, à la faveur d'une visite d'inspection et de travail qui a conduit la ministre dans la wilaya d'Adrar. A suivre...

S. A.

info bled

CRONO

Covid-19 à Tipasa : Découverte de sept foyers de contamination

La situation sanitaire en Algérie continue d'être critique. Chaque jour, c'est un nouveau record des contaminations depuis une semaine. Hier, la direction de la santé et la population (DSP) Tipasa, a annoncé la découverte de sept nouveaux foyers de contamination au Covid-19 au niveau de Tipasa, Cherchel, Bourkika, Hadjout, Bousmail, Koléa et Sidi Rached, indique la même source.

4 décès et 182 blessés en 24 heures dans des accidents de la circulation

Quatre personnes ont trouvé la mort et 182 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenue à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier mardi par les services de la Protection civile (PC).

Concernant les activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la PC ont effectué, durant la même période, 178 opérations de sensibilisation, à travers 13 wilayas (73 communes), portant sur la pandémie de Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, a relevé la même source.

Un nouveau décret pour les retraités algériens qui touchent leur pension en France

Les retraités algériens qui touchent leur pension en France vont pouvoir continuer de bénéficier de cette pension figée à cause d'une législation rigide. Selon le site d'information Capital, un décret publié au Journal officiel le 4 novembre dernier prévoit « de décrystalliser les retraites des pensionnés de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et du Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État ». Ainsi, la même source a indiqué que les retraités ressortissants de pays ou territoires anciennement sous souveraineté française comme l'Algérie ou le Maroc, et qui n'ont pas opté pour la nationalité française, « vont voir leur pension évoluer comme en France, ce qui n'était pas le cas auparavant ». Par ailleurs, le décret a également stipulé que « jusqu'à présent ces pensions étaient dites cristallisées, ce qui, en langage technique, veut dire définitive ».

La date de début du championnat de D1 (2020-2021) maintenue

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1, saison 2020-2021, est maintenu au 28 novembre, affirme la Ligue de football professionnel (LFP). La date a été confirmée lundi suite à l'annonce par la Confédération africaine de football (CAF) du calendrier de ses deux compétitions de clubs, auxquelles quatre représentants algériens prendront part, le CR Belouizdad et le MC Alger (Ligue des champions) ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie (Coupe de la Confédération). D'autre part, la Supercoupe d'Algérie 2018-2019 entre l'USM Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie) est maintenue pour le 21 novembre, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministre, précise la même source.



Proverbe

A vouloir trop avoir, l'on perd tout.

Numéro du jour

19

Il y a 19 ans, jour pour jour, le 10 novembre 2001, de dévastatrices inondations alimentées par un violent orage ont dévalées, en flots puissants et continus, des hauteurs du quartier de Bab El Oued dans la capitale Alger, tout le long de la route du Frais Vallon, emportant sur leur passage des centaines de véhicules et se soldant par la mort de plus d'un millier de personnes et de dizaines de disparus.

Déclaration du jour

L'expert en gestion des risques majeurs, le professeur Abdelkrim Chelghoum qui intervenait hier mardi, a fait observer que la promulgation, le 25 décembre 2004, d'une loi destinée à organiser la stratégie de prévention des risques majeurs, celle-ci continue, « de buter sur une série de problèmes ».

PHOTO DU JOUR

info monde

Mali : Décès de l'ancien président Amadou Toumani Touré

Surnommé le « soldat de la démocratie », l'ancien président du Mali, le général Amadou Toumani Touré dit ATT, s'est éteint tôt hier suite à une crise cardiaque, selon les médias maliens, citant des sources proches de la famille. L'ancien président du Mali, Amadou Toumani Touré (ATT) est décédé ce mardi 10 novembre 2020 aux environs de 2 heures du matin à Istanbul (Turquie) à l'âge de 72 ans des suites d'une crise cardiaque, rapportent les médias maliens, citant des sources proches de la famille. Né le 4 novembre 1948 à Mopti, ATT, après une brève carrière d'instituteur, change radicalement de métier et intègre les rangs de l'armée malienne.

Plus de 1.600 migrants africains débarquent en un week-end sur les côtes des îles espagnoles des Canaries

La route de l'archipel espagnol des Canaries situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique connaît ces derniers mois, une explosion migratoire, en raison de l'afflux des nombreux migrants clandestins qui cherchent à contourner la Méditerranée pour gagner l'Europe. Plus de 1.600 migrants africains à bord d'embarcations précaires ont débarqué en l'espace de deux jours, au cours du week-end écoulé, sur les côtes des îles espagnoles des Canaries. Selon les services d'urgence locaux, il s'agit d'un rythme d'une ampleur inédite depuis plus d'une dizaine d'années. Préférée à la Méditerranée en raison d'accords de contrôles frontaliers conclus avec la Libye, la Turquie et le Maroc, la route de cet archipel espagnol situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique connaît depuis quelques mois un regain de flux migratoires.

Déjà, plus de 11.000 migrants clandestins sont arrivés aux Canaries depuis le début de cette année, soit sept fois plus que sur la même période en 2019, d'après le ministère de l'Intérieur cité par l'AFP.

Burkina Faso : Quatre civils tués

Le Centre-nord du Burkina Faso, précisément dans la province du Namentenga, a connu une attaque terroriste durant la nuit du dimanche au lundi, à l'issue de laquelle pas moins de quatre civils ont péri, rapportent des médias burkinabés.

La même source indique que « tout est parti quand des hommes armés non identifiés ont attaqué le village de Raogo dans la même région. «Là, les assaillants ont été mis en déroute par les forces de défense et de sécurité. Mais dans leur fuite, ils ont tué quatre civils dans le village de Djika, voisin», a-t-il ajouté.

Il faut savoir que depuis le 31 octobre dernier, le Burkina Faso vit au rythme de la campagne électorale en vue des scrutins présidentiel et législatif du 22 novembre prochain, dont le sujet phare est la lutte contre le terrorisme qui a fait 1665 morts dont 1229 civils et 436 membres des forces de défense et de sécurité, depuis 2015, selon un décompte du Conseil économique et social (CES) du Burkina Faso.

Mercredi 11 Novembre 2020 / Sarl El Miled El Djadid Information et Communication / N° 247 Prix 20 DA

proverbe

Deux choses ne s'apprécient bien que quand on ne les a plus :
la santé et la jeunesse.

CRA

Lancement d'une caravane de solidarité au profit des zones d'ombre

Une caravane de solidarité du Croissant-Rouge algérien (CRA), composée de 12 camions chargés en denrée alimentaires et produits désinfectants, a démarré, hier, à destination de 48 wilayas au profit des catégories vulnérables qui résident dans les zones d'ombre, et ce, en réponse aux besoins de la population de ces régions en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle.

"C'est une opération qui rentre dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du Croissant-Rouge algérien (CRA), débutée en janvier dernier, visant à contribuer contre la propagation du coronavirus", a déclaré la présidente du CRA, Saïda Benhabylès, à l'occasion du coup d'envoi de cette caravane.

Elle a expliqué que le choix de ce type de don a eu lieu après avoir constaté l'incapacité de certaines familles de se procurer les produits d'hygiène et de désinfection pour se protéger contre le coronavirus (Covid-19).

Mme Benhabylès a cependant fait savoir que le don destiné à la wilaya d'El-Bayadh a été renforcé par un autre dédié spécialement aux familles victimes de l'explosion de gaz survenue octobre dernier et qui a causé la mort de six personnes et 17 blessés.

"Le don en question est composé de fournitures scolaires, de produits alimentaires et de couches bébés et pour adultes", a-t-elle



précisé, annonçant par la même occasion l'existence d'un "programme spécial" pour les victimes des incendies survenus cette semaine.

Par ailleurs, la présidente du CRA a souligné que son association à caractère humanitaire a, grâce aux différents dons émanant de donateurs algériens et d'entreprises étrangères établies en Algérie, répondu favorablement aux sollicitations de certains hôpitaux en matière d'équipements médicaux tels les électrocardiogrammes (ECG), les monitorings de surveillance et les pousses seringueuses.

"Nous avons, en effet, pu répondre aux appels de certains hôpitaux dans les wilayas de Tizi-Ouzou (Azazga, Tigzirt et Draâ El-Mizane), de Mila (Ferdjoua), de Médéa (Berrouaghia), de Blida (Boufarik) et d'Alger (Lamine Debaghine -ex Maillot- et Beni-Messous dont le don lui a été remis lundi dernier)", a-t-elle détaillé.

Y. H.

La leçon mal apprise de Bab El Oued

Il y a 19 ans, jour pour jour, l'Algérie vivait son pire cauchemar. A peine sorti des séquelles du terrorisme, voilà que le pays retombe dans une autre tragédie. Celle vécue par la capitale en ses quelques quartiers, notamment Bab El Oued, le plus meurtri. Les inondations de Bab El Oued comme le retient l'histoire, avaient fait un millier de morts. Des coulées de boue déchaînées ont entraîné hommes, femmes, enfants, automobilistes, piétons habitations, véhicules... Les pluies diluviennes de cette nuit fatale du 9 au 10 novembre 2001, tombées drues, sans intermittences pendant quelques heures, ont envahi artères, chaussées trottoirs, ont déboulé des escaliers des passerelles, des ponts, sans discontinuer prenant au dépourvu des milliers de personnes sur le chemin du travail, prises dans l'étau des eaux en furie, déracinant arbres, arrachant tout sur leur passage, débordant de fureur, dérapant à tous les coins de la ville. Bab El Oued a reçu le flot d'eau boueuse charriée depuis Beau Fraisier, atteignant Frais Vallon et descendant coléreuse sur le lit de l'oued réveillé d'un long endormissement. Que les bouches d'égout obstruées, les canalisations bouchées, le bitumage anarchique des chaussées, des trottoirs qui ne répondent pas aux normes du niveau requis, autant de raisons et d'autres encore qui ont encore aggravé ce repli sur cette tragédie qui aurait pu être évitée. Parce que les services de l'Office national de la météorologie avaient envoyé un fax à toutes les institutions et entreprises privées sur ces grosses averses afin de faire prendre aux autorités compétentes leurs devants, les collectivités locales notamment qui ont-elles, en charge du nettoyage des regards, particulièrement. Sourde oreille, négligence, bureaucratie, alerte minimisée ? Personne n'a été capable de le dire depuis 19 années. L'enquête comme beaucoup d'autres avant, n'a jamais abouti. Aucune sanction, ni révélation fracassante, ni résultat de cette enquête diligentée et encore moins un répondant aux différentes plaintes, interrogations, revendications émises par les parents des victimes. Au cimetière d'Alia, il a été aménagé un grand espace pour les corps retrouvés afin qu'ils soient identifiés. Double douleur, tragédie humaine, infligées aux familles qui, souvent, n'ont pu retrouver les leurs. Beaucoup ont été découverts dans les amas de boue, enterrés sans nom, d'autres en revanche, n'ont jamais été retrouvés. Images apocalyptiques de ce jour fatidique, des autres journées, semaines où l'espoir, le désespoir s'entremêlaient, le chagrin qui échappe au deuil qui traîne en longueur... Aujourd'hui, qu'a-t-il été retenu de ces inondations uniques dans les annales des catastrophes naturelles enregistrées dans le pays. Chaque automne, le spectre de Bab El Oued emporté par la furie des eaux revient titiller la mémoire des citoyens. Celle des responsables locaux très peu. Car, les inondations et leurs conséquences sont toujours là, la leçon n'a pas été retenue, aucun devant à l'arrivée de la saison des pluies, ni nettoyage, ni égard aux immeubles menaçant effondrement et qui finissent par l'être encore épisodiquement... et ce sont les administrés et les agents de la protection civile qui se retrouvent depuis devant le fait accompli. Un leitmotiv qui fait froid dans le dos !

CYCLISME

L'Union arabe instaure « la Journée arabe du vélo » chaque année

Le Comité exécutif de l'Union arabe de cyclisme (UAC) a adopté le principe d'instaurer "la Journée arabe du vélo", lors de la réunion de son Conseil d'administration tenue, dimanche en vidéo conférence, en présence de tous ses membres dont l'Algérien Mabrouk Kerboua, a indiqué l'instance arabe sur sa page Facebook. "A l'instar de l'Union cycliste internationale (UCI) qui célèbre, le 1 juin de chaque année, la Journée mondiale de la bicyclette, l'Union arabe de cyclisme a décidé d'adopter la même chose à partir du 31 octobre 2021", a indiqué l'UAC dans un communiqué, chargeant son secrétariat général d'élaborer le programme technique adéquat qui s'y impose. L'instance

dirigée par l'Emirati Fayçal Humaid Al Qassimi, a ajouté qu'une fois le programme élaboré, toutes les fédérations membres de l'UAC seront appelées à célébrer l'événement le même jour, avec l'organisation de manifestations, selon leurs moyens, et participer à la promotion et au développement de la discipline. "L'organisation d'une journée arabe du vélo a pour vocation d'encourager les états membres de l'Union à développer activement le vélo et enthousiasmer les enfants et les jeunes à sa pratique, en promouvant son utilisation et en œuvrant au développement d'une véritable culture du cyclisme", a ajouté l'instance arabe. Il est à rappeler que les Nations unies avaient, en 2018, proclamé par

consensus entre les 193 pays membres, le 3 juin de chaque année comme "Journée internationale du vélo". Depuis, la journée est célébrée, chaque année, par l'UCI qui invite tous les Etats membres à promouvoir la bicyclette en ce jour et à organiser des actions autour de sa pratique et de son développement, mais cette résolution n'a rien d'obligatoire ou de contraignant. La réunion du bureau exécutif de l'UAC a également étudié d'autres points inscrits à l'ordre, à savoir la mise en conformité des statuts de l'Union avec ceux de l'UCI, avant d'en faire la proposition à la prochaine assemblée de l'Union, prévue en février prochain.

R. S.